



COMMUNE
DE
LAVIGNY

Préavis 5/2024

Cadastration et décadastration des domaines publics N° 40 et 41 et des parcelles N° 50 et 51 à la Rue de l'Eglise

Délégués municipaux

M. Claude Philipona

M. Rémy Wulliens

Lavigny, le 13 mai 2024

Table des matières

1. Préambule.....	3
2. Situation actuelle.....	3
3. Motivation.....	4
4. Enquête publique	5
5. Conclusions.....	5

Abréviation(s) utilisée(s) dans le présent document

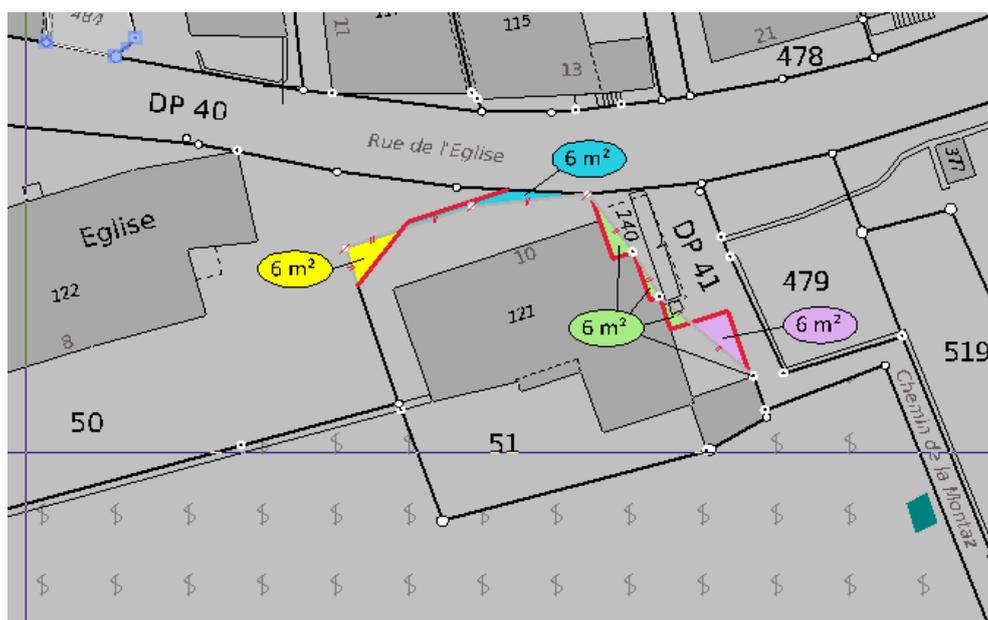
DP abréviation pour désigner le domaine public



3. Motivation

Afin de créer non seulement un embellissement de ce secteur patrimonial qui colle aux limites parcellaires, ainsi que ce dernier soit entièrement sur le domaine public, la Municipalité souhaite modifier la géométrie des limites cadastrales, mètre pour mètre, afin qu'aucun achat de surface n'ait lieu.

Il s'agit de petites surfaces. Deux fois 6 m² pour les domaines publics (bleu et violet) et deux fois 6 m² pour les parcelles privées (jaune et vert).



4. Enquête publique

Le dossier soumis à l'enquête publique du 7 février au 7 mars 2024 n'a pas fait l'objet d'opposition.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

Vu le préavis municipal N° 5/2024,

Ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet,

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'adopter la décadastration et la cadastration des du DP 40 et 41 à surfaces égales,
2. d'adopter les échange de surfaces entre les parcelles 50 et 51 à surface égale,
3. d'accorder à la Municipalité tous les pouvoirs nécessaires pour effectuer les démarches administratives et juridiques nécessaires à la réalisation de ces échanges de terrain.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 13 mai 2024, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Claude Philipona

Annette Magnollay